l'école municipale de musique

l'école municipale de musique Claude Soubiran
l'école municipale de musique
Christelle Corolleur - communication@aire-sur-adour.fr

L?école municipale de musique a pour mission de favoriser, dans les meilleures conditions pédagogiques, l?éveil des enfants à la musique et l?enseignement d?une pratique musicale vivante aux jeunes et aux adultes.

L?école de musique d?Aire sur l?Adour c?est : 11 professeurs diplômés, 13 instruments enseignés (piano, violon, trombone, tuba, batterie, saxophone, trompette, flûte traversière, guitare classique, clarinette, guitare électrique, synthétiseur, flûte à bec) pour près de 250 élèves.

Dès 5 ans, à Aire sur l?Adour, on peut entrer dans l?univers de la musique et, à partir de 6/7 ans, découvrir un monde étrange et drôle, d?instruments bizarres que l?on frotte, gratte, secoue, percute, caresse.

À l?école municipale de musique, la pédagogie est adaptée et les enseignants spécialement formés à accueillir différents publics. Avec un minimum de connaissances et une maîtrise instrumentale suffisante, les élèves peuvent jouer avec d?autres et pour d?autres. En duo, trio, quatuor ou ? pourquoi pas ? intégrer l?orchestre de cadets, dirigé par Hervé Larralde. L?important est de savoir que l?école de musique d?Aire sur l?Adour est ouverte à tous les publics : enfants, adolescents et adultes.

À l?origine de la création en 1980 de l?école municipale de musique, il y a Guy Boulin à qui la municipalité a fait confiance et a donné carte blanche. Un vrai challenge pour lui. Challenge largement relevé aujourd?hui avec une école de musique attractive et reconnue.

Guy Boulin, passionné de jazz et professeur de flûte et de saxophone, a cédé sa place à la rentrée 2009 après presque 30 ans passés à la direction de l?École. Il a été remplacé par Hervé Larralde, professeur de trombone et de tuba depuis 1997 et chef d?orchestre d?Int?Aire Mezzo. Hervé Larralde, tout aussi passionné, a à coeur de faire sortir l?école de musique de ses murs, de faire en sorte qu?elle se produise dans la Ville.

Aujourd?hui la municipalité, à travers la Commission Culture, apporte plus que jamais son soutien au dynamisme de l?École de musique. À noter par exemple que l?association «Diapason», impulsée et subventionnée par la mairie, permet l?octroi de bourses pour financer les cours d?instruments aux familles les plus modestes, et gère une coopérative de livres de musique, pour les prêter aux élèves. Elle loue également des instruments pour éviter aux familles d?en acheter dès la première année d?apprentissage.

Cursus des études structuré en cycles

Ces cycles sont constitués d?un ensemble cohérent d?acquisitions et de savoir-faire selon des

orientations pédagogiques définies sur la base d?un schéma établi par le ministère de la Culture.

Tous les instruments enseignés sont destinés à la pratique collective. Cette pratique collective est encouragée par l?intermédiaire de l?orchestre cadets, puis l?orientation vers d?autres formations musicales associatives telles que l?harmonie (Int?aire?mezzo), le big band (flatt?R?swing),

l?orchestre symphonique (OSSO), la musique de rue (Los Arsouillos).

Et parce que la confrontation des connaissances, des expériences et des pratiques constitue un enrichissement à encourager, l?école de musique entend proposer des «master classes» régulièrement : rencontres avec des artistes de haut niveau dans différentes disciplines.

Les concerts ou autres auditions représentent la finalité de la formation de l?école de musique, en sachant que la pédagogie par projet apporte bien plus aux élèves que le passage d?examens.

Pour encourager cet axe pédagogique, la Mairie offre depuis 2010, une heure de musique d?ensemble, par semaine et par professeur, pour habituer et apprendre aux élèves à jouer ensemble.

Tout au long de l?année, l?École municipale de musique contribue à la vie culturelle d?Aire sur l?Adour et rayonne sur le canton et les communes avoisinantes. Elle propose à titre gratuit des auditions, concerts? en direction de tous les publics. Ces temps d?échanges et de découvertes correspondant à la volonté qu?a l?équipe pédagogique de l?école : mettre l?art à la portée de tous.


```
<div><object style="width:750px;height:369px" ><param name="movie"
value="http://static.issuu.com/webembed/viewers/style1/v2/IssuuReader.sw
f?mode=mini&shareMenuEnabled=false&backgroundColor=%23222222&amp
;documentId=111003084102-8236d5422dc0498ab7c8a36fa2453b68" /><param
name="allowfullscreen" value="true"/><param name="menu"
value="false"/><param name="wmode" value="transparent"/><embed
src="http://static.issuu.com/webembed/viewers/style1/v2/IssuuReader.swf"
 type="application/x-shockwave-flash" allowfullscreen="true"
menu="false" wmode="transparent" style="width:750px;height:369px"
flashvars="mode=mini&shareMenuEnabled=false&backgroundColor=%232
22222&documentId=111003084102-8236d5422dc0498ab7c8a36fa2453b68"
/></object><div style="width:750px;text-align:left;"><a
href="http://issuu.com/airesuradour/docs/d_pliant__cole_de_musique?mode=
window&backgroundColor=%23222222" target="_blank">Open
publication</a> - Free <a href="http://issuu.com"
target="_blank">publishing</a> - <a
href="http://issuu.com/search?q=aire%20sur%20adour"
target="_blank">More aire sur adour</a></div></div>
```

Dépliant école de musique
Non